

Le Mot du Maire

Une fois n'est pas coutume, ce sont les délibérations prises, par vos élus, lors des deux dernières réunions du Conseil municipal, qui vous résumées dans dans ce mot d'information.



Le 22 décembre 2016, nous avons validé la signature d'un nouveau contrat « enfance et jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône. D'une durée de quatre ans, ce partenariat nous assure un co-financement des actions que nous menons, tout au long de l'année en faveur de nos jeunes.

Nous avons aussi adopté la modification des statuts de notre communauté d'agglomération Terre de Provence qui, depuis le 1^{er} janvier 2017, est entièrement responsable de nos zones d'activités ainsi que de la promotion touristique de notre territoire.

De même, nous avons adopté le rapport annuel 2015 du SIVOM Durance-Alpilles, en matière d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public. Ce document est à votre disposition en mairie.

D'autre part, nous avons décidé de demander des subventions à nos Conseils départemental (40%) et régional (30%) pour la mise en place de caméras de vidéo-protection aux abords de la résidence de la Magnaneraie, de la salle polyvalente et de l'aire jeux. Il s'agit là d'un investissement estimé à 80.000 € HT, pour lutter contre les trop nombreuses déprédations commises dans ces lieux.

Dans un tout autre domaine, nous avons adopté une motion contre la fusion du département des Bouches-du-Rhône avec la métropole d'Aix-Marseille.

Le 11 janvier 2017, nous avons choisi les entreprises en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de l'entrée de ville, route de Cabannes et place des frênes. Après ouverture des plis par les membres de la commission des travaux, le 27 décembre dernier, et analyse des offres par les architectes-paysagistes MICHEL et MARTEL et le bureau d'études techniques ELLIPSE, les entreprises retenues sont :

- SRV BAS MONTEL, pour les travaux de voirie, surfaces minérales, pierres et éclairage public, pour un montant de 517.003,37 € HT.
- MANIEBAT, pour les plantations et le mobilier urbain, pour 50.678 € HT.

Nous avons clos ce Conseil en nous opposant au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à notre communauté d'agglomération et en actant une demande de subvention à l'Etat, pour la réalisation des travaux d'aménagement de notre futur local médical, soit 80 % des 22.100 € du coût estimé.

Ainsi démarre l'année 2017 !

Verquières, le 23 janvier 2017

Concernant notre dernier bulletin municipal, une correction et un additif sont à apporter. Tout d'abord, la date du décès de M. Louis ESCAFIT est le 7 mars 2016 et non le 19 comme indiqué par erreur page 62. Enfin, nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de Victoria, Yolande, Catherine GRÉGORY, le 30 novembre 2016, à Avignon. A rajouter donc, page 62, aux six autres naissances de l'année dernière.